



BTS TOURISME

Les « PLUS » -ou ATOUS DIFFÉRENTIELS de l'Institut Supérieur Clorivière

- Seul établissement à proposer les 3 enseignements facultatifs : 3^{ème} langue -italien ou portugais-, parcours de professionnalisation à l'étranger et projet de spécialisation.
- Des équipements informatiques adaptés aux exigences du monde de l'entreprise et dotés de tous les logiciels requis pour l'apprentissage des métiers liés à la touristique et au multimedia.
- En 1^{ère} année, **1h d'anglais oral** -dit 'speaking' avec « **a native teacher** »- par petit groupe (12 étudiants), en plus des 3h hebdomadaires du référentiel (**dont 2h en ½ groupe en exclusivité**), pour pratiquer l'anglais quotidien usuel.
- En 2^{ème} année, **1h30 de préparation, en demi-groupe, au TOEIC 'Listening & Reading'**. Pour le passage de la certification, 25€ des frais d'inscription sont pris en charge.
- En 2^{ème} année, un temps de préparation, suivi du passage de la certification PiX, pour évaluer, développer et valoriser les compétences numériques.
- Un renforcement de l'intérêt pour la Culture Générale et Expression avec le **dédoublé d'1heure de cours en TD**
- Un parcours culturel dans Paris avec 6 visites de musées animées par des guides conférenciers professionnels en activité.
- Un voyage d'études organisé en 2^{ème} année, pour lequel l'établissement participe à hauteur de 125€ par étudiant.
- Un réseau de partenaires professionnels intégrés et impliqués dans la formation
- Un Bureau Des Etudiants dynamique : organisation de voyages, soirées, concours, actions solidaires, spectacles, etc.

L'objectif

Le titulaire du diplôme BTS « TOURISME », en référence au vaste secteur d'activités, pourra exercer une variété de tâches et de missions correspondant à trois blocs de compétences professionnelles :

- la gestion de la relation avec les touristes individuels ou en groupe ;
- l'élaboration d'une prestation touristique ;
- la gestion de l'information touristique

La rénovation de ce diplôme vise à l'inscrire dans une logique de construction en blocs de compétences, 7 blocs ayant ainsi été identifiés. Deux unités facultatives permettent, en outre, de prendre en compte une spécialisation sectorielle et/ou une immersion professionnelle dans un pays étranger.

Les futurs diplômés du BTS Tourisme peuvent développer et valoriser des compétences spécifiques liées à une orientation sectorielle et/ou fonctionnelle particulière(s) au cours des périodes de stage et des ateliers de professionnalisation et, pour certains d'entre eux, dans le cadre des options facultatives «Parcours de professionnalisation à l'étranger » et

« Projet de spécialisation ». Par ailleurs, on peut noter qu'une spécialisation sectorielle ou fonctionnelle peut être poursuivie au travers d'études post BTS, en particulier en licence professionnelle du secteur tourisme.

Les emplois

- Conseiller voyages expérimenté ou billetterie
- Forfaitiste expérimenté
- Agent réceptif ou agent d'escale
- Agent d'exploitation (ou de planning)
- Délégué réceptif (ou correspondant local)
- Chargé de marketing
- Commercial chargé de visiter une clientèle potentielle et/ou de gérer et développer
- Chargé de qualité/SAV
- Animateur de tourisme local
- Chargé de promotion du tourisme local
- Agent de développement touristique
- Médiateur culturel
- Technicien d'accueil touristique
- Employé de loisirs ou d'attraction

Les entreprises

Nos étudiants peuvent travailler dans...

- les **entreprises de tourisme** telles que les agences de voyages, les Tour Opérateurs, les plateaux d'affaires, les centrales de réservation, les structures de tourisme associatif, les bureaux d'escale de croisiéristes ...
- les **organismes de tourisme territoriaux liés à des institutions locales, régionales, voire nationales ou internationales** telles que les Offices de Tourisme, les Comités Départementaux et Régionaux du Tourisme, les parcs naturels, les sociétés d'économie mixte dans le secteur du tourisme, les associations de développement patrimonial ou touristique.
- les **entreprises de transport de personnes** telles que les autocaristes ; les compagnies aériennes et les gestionnaires des aéroports ; les transporteurs maritimes et fluviaux, les croisiéristes, les gestionnaires de ports de croisière ou de plaisance ; les gestionnaires de télécabines ; les transporteurs ferroviaires.
- les **entreprises d'hébergement** telles que les clubs et villages vacances, l'hôtellerie de plein air, les résidences de tourisme social, les chaînes hôtelières les centres de congrès et d'affaires.

Les stages

Ils sont destinés à donner à l'étudiant une représentation concrète du milieu professionnel auquel il se destine, tout en lui permettant d'acquérir et d'éprouver les compétences professionnelles prévues par le référentiel. Ils contribuent au développement de son expérience professionnelle, en ciblant plus particulièrement une fonction et/ou un domaine d'activités touristiques, lui permettant ainsi d'alimenter son livret de professionnalisation à partir des situations réelles vécues ou observées et de conserver ainsi des

traces pertinentes des observations, analyses et travaux réalisés dans ce cadre.

Ils constituent un support privilégié pour :

- appréhender les caractéristiques économiques, juridiques, managériales et technologiques des situations rencontrées et en percevoir les enjeux ;
- se situer dans un environnement organisationnel et de gestion de l'information réel ;
- se construire une représentation du métier dans ses dimensions managériale, économique et culturelle ;
- acquérir et développer des attitudes et des comportements professionnels adaptés, en prenant en compte les contraintes s'exerçant dans chacune des activités réalisées.

D'une **durée de 14 semaines**, ils sont découpés en **trois périodes** qui doivent, en tout état de cause, s'inscrire dans la progression élaborée par l'équipe pédagogique de l'établissement de formation sur la durée du cycle de formation. Ils peuvent se dérouler, partiellement ou totalement, dans un organisme d'accueil situé à l'étranger.

La poursuite d'études

L'Institut Supérieur Clorivière propose un Bachelor Tourisme « Chargé de Gestion Commerciale » (titre RNCP reconnu par l'Etat).

L'ISC propose aussi une poursuite d'études L3, dans le cadre du LMD, en Licence Professionnelle « Management Européen des Produits Touristiques » en partenariat avec l'Université Paris V René Descartes, mais également des poursuites d'études de type Bachelor avec l'université partenaire de Coventry.



ENSEIGNEMENTS	Horaire hebdomadaire 1 ^{ère} année		Horaire hebdomadaire 2 ^e année	
	Classe entière	TD	Classe entière	TD
Culture Générale et Expression	1	1 (exclusivité)	1	1 (exclusivité)
Communication en langues vivantes étrangères : - Langue vivante A : anglais - « Speaking » en 1 ^{ère} année, 'TOEIC' en 2 ^{ème} année - Langue vivante B : allemand ou espagnol ou italien	1 / 2	2 (exclusivité) 1 (exclusivité) 1	2 / 2	1 1h30 (exclusivité) 1
Gestion de la Relation Clientèle Touristique	3	2	4	2
Elaboration d'une prestation touristique	6	1	6	1
Tourisme et territoires	4	1	3	1
Gestion de l'information touristique	/	3	/	3
Ateliers de professionnalisation en co-intervention	/	3	/	3
Préparation à la certification PiX	/	/	/	1
Enseignements facultatifs Langue vivante étrangère C : portugais ou italien Parcours de professionnalisation à l'étranger Projet de spécialisation	2 1 1		2 1 1	
TOTAL (hors enseignements facultatifs)	17	15	18	15h30